

MONSIEUR LE PRÉSIDENT  
EAU DU PAYS DE VERNEUIL  
21 rue de la Détourbe  
27820 ARMENTIERES SUR AVRE

Evreux, le 17 avril 2024

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

### EAU DU PAYS DE VERNEUIL

Prélèvement	00166271	Prélevé le :	mardi 02 avril 2024 à 10h15
Unité de gestion	EAU DU PAYS DE VERNEUIL (UGE 0074)	par :	LABEO ML
Installation	PULLAY (TTP 000536)	Type visite :	AU
Point de surveillance	STATION DE PULLAY (P 0000000517)	Type d'eau :	T1
Commune	PULLAY	Motif :	suivi renforcé
Localisation exacte	ROBINET SORTIE STATION		

#### Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,33 NFU				2,00
Température de l'eau	11,1 °C				25,00
Conductivité à 25°C	423 µS/cm			200,00	1 100,00
pH	7,4 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	1,20 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	1,24 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

#### Analyse laboratoire

Type de l'analyse : PEST      Code SISE de l'analyse : 00169411      Référence laboratoire : U24.2780-1-1

MÉTABOLITES PERTINENTS					
Chlorothalonil R471811	0,150 µg/L		0,10		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE					
Chlorothalonil R417888	<0,020 µg/L		0,10		
Terbutylazine métabolite LM6	0,080 µg/L		0,10		
Chlorothalonil-4-hydroxy	<0,020 µg/L		0,10		

#### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00166271)

**Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité fixées pour le chlorothalonil R471811. Les concentrations mesurées dans le cadre du contrôle renforcé sont inférieures à la valeur sanitaire transitoire de 3 µg/L définie par précaution par le ministère de la santé. L'eau peut être consommée sans restriction d'usage. La concentration en chlore est excessive.**

P/Le Préfet et par délégation  
Signé  
L'ingénieur du génie sanitaire  
Mouloud BOUKERFA